

CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (IMDG)



Durée de la formation

2 Jours

Participants

12 personnes maximum

Horaires de la formation : 09H00 – 17H00

Évaluation et validation : Délivrance d'une attestation de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les exigences du Code IMDG
- Identifier les marchandises dangereuses transportées par voie maritime
- Appliquer les règles de classification, emballage et étiquetage
- Maîtriser les procédures de sécurité et de manutention
- Prévenir les incidents liés au transport maritime de matières dangereuses
- Assurer la conformité réglementaire internationale

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Introduction au Code IMDG et cadre réglementaire international
- Classification des marchandises dangereuses
- Identification et étiquetage des produits dangereux
- Emballage, conditionnement et compatibilité des substances
- Documentation et déclarations de transport
- Manutention, stockage et arrimage à bord des navires
- Ségrégation des marchandises dangereuses
- Procédures d'urgence en cas d'incident maritime
- Responsabilités des acteurs de la chaîne logistique
- Bonnes pratiques et conformité IMDG

PUBLIC CIBLE

- Responsables logistique et transport
- Responsables HSE / QHSE
- Personnel portuaire et maritime
- Chargeurs et expéditeurs de marchandises dangereuses
- Responsables entreposage et stockage
- Transitaires et agents de transport maritime
- Personnel impliqué dans l'emballage, l'étiquetage et la documentation des marchandises dangereuses
- Toute personne intervenant dans la manutention, le transport ou l'expédition maritime des matières dangereuses